

HYGIÈNE SCOLAIRE

PAR LE

DR FOVEAU DE COURMELLES

*Lauréat de l'Académie de Médecine,
Vice-Président de la Société française d'Hygiène
et de l'Association des membres de l'Enseignement,
Directeur de l'Année Electrique.*



EXTRAIT DES « ANNALES DE MÉDECINE ET CHIRURGIE INFANTILES »

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DU DR E. PÉRIER

71, AVENUE D'ANTIN, 71

PARIS

1901

HYGIÈNE SCOLAIRE

PAR LE

Dr FOVEAU DE COURMELLES

*Lauréat de l'Académie de Médecine,
Vice-Président de la Société française d'Hygiène
et de l'Association des membres de l'Enseignement,
Directeur de l'Année Electrique.*



EXTRAIT DES « ANNALES DE MÉDECINE ET CHIRURGIE INFANTILES »

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DU Dr E. PÉRIER

71, AVENUE D'ANTIN, 71

PARIS

1901

HYGIÈNE SCOLAIRE

Avec la surcharge des programmes universitaires, le surmenage cérébral et mal conduit de longues années, le corps courbé sur la table de travail d'une façon incessante et prolongée, il convient plus que jamais de se préoccuper de la position corporelle de l'enfant devant son bureau. Son corps ne prend-il pas des positions disgracieuses et pénibles qui affecteront et retarderont sa croissance ? Croit-on qu'il soit indifférent pour la colonne vertébrale, par exemple, d'être sans cesse incurvée, à peine redressée quelques heures au lit, en un repos souvent incomplet, hanté par l'obsession d'examens en perspective ?

Singulière époque où le *mens sana in corpore sano* sans cesse clamé est oublié dans la pratique ! Les *leçons de choses* dont parlait ici récemment notre excellent rédacteur en chef, le D^r E. PÉRIER, et qui ont été accueillies, au lendemain de la guerre de 1870-71, comme l'une des plus fécondes et plus salutaires réformes de l'enseignement à tous les degrés, — les *leçons de choses*, disons-nous et disions-nous en *L'Esprit scientifique contemporain* (1) — sont négligées, oh combien ! Et quel meilleur exercice physique et intellectuel, quel labeur cérébral plus profitable, peut-on rêver, que la vue et le contact avec les objets à étudier, les promenades en les usines, en les forêts, la démonstration au grand air ou dans le milieu approprié, des êtres et des choses ! Et comme le corps non courbé, en sa position naturelle rendrait d'autant perméable le cerveau aux phénomènes de l'entendement ! Je sais bien, pour en avoir tenté la visite, que maintes usines françaises, nationales ou particulières, sont fermées aux visiteurs français, sous prétexte de secrets de fabri-

(1) D^r FOVEAU DE COURMELLES, *L'Esprit scientifique contemporain*, bibliothèque Charpentier, Fasquelle, édit. 410 p. in-12, Paris, 1899.

cation que l'on pourrait saisir, mais en réalité et souvent, je crois, pour violation des règles de l'hygiène. Mais je veux croire que ces usines sont l'exception, et, dans tous les cas, il reste un champ assez vaste pour instruire l'enfant ou le jeune homme. La vue d'un arbre peut prêter à une leçon de choses très profitable par la description botanique et utilitaire du végétal. La contemplation d'un insecte peut révéler sa structure extérieure et ses mœurs. Les usines à gaz, les télégraphes... révéleront en une fois leur chimie et leur physique spéciales, souvent si difficiles et si longues à comprendre en les livres. Et combien d'exemples identiques on pourrait donner ! Toutes ces vérités sont banales ; mais qui les applique ? Personne ! L'enfant continue donc un travail fastidieux, le gavage mnémorique, d'entassement psittacique en ses cellules cérébrales spéciales, ... son corps courbé *et ses organes abdominaux comprimés, congestionnés*, de longues heures, des journées entières, d'éternelles années pour conquérir des positions dites libérales, et combien dépendantes ! Tout le monde le déplore ; mais cela continue et s'aggrave. Les moindres places se donnent au concours !...

Il faut donc, les réformes scolaires des programmes n'étant pas près de se réaliser, songer à quelque chose de pratique, de facilement réalisable. Et un premier fait se constate qui a motivé de divers côtés les réflexions suivantes :

Que dirait-on d'un maître qui, dans une école fréquentée par des enfants et des jeunes gens de 6 à 18 ans, voudrait imposer à tous ses élèves... des vêtements de même taille ou des chaussures de la même pointure ? On dirait qu'il manque de raison !

— Pourquoi ne fait-on pas les mêmes réflexions à la vue du mobilier scolaire, si défectueux, de presque tous nos établissements scolaires ?

Prenons une école rurale fréquentée par une moyenne de cinquante enfants de 6 à 13 ans, où l'on se conforme aux idées actuelles de l'enseignement et consistant à enseigner simultanément la lecture et l'écriture à l'enfant, dès les premiers jours de sa fréquentation à l'école. *Les bancs-tables ont tous même disposition, même écartement, même largeur, même hauteur...* et il en est de même, nous le répétons, dans la plupart des lycées, collèges, etc. *Les dimensions du mobilier scolaire ne sont point appropriées à la taille des élèves*, aussi chaque enfant, instinctivement, fait-il des efforts pour s'accommoder aux dimensions de ce mobilier... *prendre des attitudes vicieuses .. les conserver tout le temps de la classe... et cela chaque jour... pendant des années...* PRÉCISÉMENT DANS LA PÉRIODE OU L'ENFANT SE DÉVELOPPE... et dans laquelle se produiront facilement — et pour persister — les altérations de la vue et les déformations nommées, avec juste raison, *déformations scolaires*.

Depuis longtemps tous les pédagogues sérieux réclamaient — avec insistance — *d'adapter le banc à l'enfant*, et non l'enfant au banc !

Variar la position de l'enfant, c'est répondre aux exigences naturelles de la croissance. Cela peut se faire sans nuire à la discipline et évite les punitions inutiles — souvent injustes — infligées aux enfants, pour avoir « bougé » en classe, alors que la croissance exige le mouvement !

... Serait-il logique d'empêcher un papillon de sortir de sa coque de chrysalide ? Non, certes !

A l'école, la croissance de l'enfant est incompatible avec l'obligation de rester toujours assis... sans remuer *sous peine de punition !.. piquet, retenue, privation de sortie*, qui justement, au lieu d'atteindre le but cherché, augmentent encore le besoin de mouvement, inné chez l'enfant, et dont, sans réflexion, on lui fait un crime.

Les enfants, pouvant travailler... debout... se reposeront des fatigues de la station assise prolongée.

Plus la fatigue physique des enfants sera évitée, plus leurs forces intellectuelles seront grandes. Les résultats du concours ou d'examen sont subordonnés... au mobilier scolaire... puisque de lui dépend la fatigue ou le bien-être de l'écolier.

* *

Nous arrivons ainsi à parler d'une réforme élémentaire, banale et simple. On nous permettra à ce sujet de parler d'une nouvelle *table scolaire hygiénique*, en répétant ici ce que nous disions à la séance de la *Société française d'Hygiène* du 8 mars 1901, et qui est encore inédit :

« La *Société française d'Hygiène* ne peut évidemment se désintéresser de l'avenir de nos écoliers, de nos enfants, l'espoir de la nation; elle a prouvé son intérêt en ouvrant jadis largement ses portes à notre excellent collègue, M. FÉRET, dont le renom, puis les études d'hygiéniste, si répandus aujourd'hui, datent de là ; l'un de ses vice-présidents, également vice-président de l'*Association des Membres de l'Enseignement*, devait aussi chercher, sinon à trouver lui-même, du moins à découvrir l'inventeur désintéressé d'une table scolaire encore en progrès sur celle de M. FÉRET. Il a été guidé par l'Exposition universelle de 1900 qui, en fait de mobilier scolaire, a accordé la plus haute récompense, une médaille d'argent, à M. VICTOR BRUDENNE, ancien professeur de dessin et de travaux manuels d'école normale, directeur de la Pension Moderne de Nesle (Somme).

« Cette table qui va vous être présentée par son auteur lui-même que j'ai la bonne fortune de vous amener ce soir, est actuellement et gracieusement à la disposition du Ministère de l'Instruction publique auquel M. BRUDENNE offre son brevet. Ce serait là un immense bienfait pour nos écoliers, mais qui se fera peut-être attendre, vu les lenteurs administratives à étudier et accepter les meilleures innovations.

« Je n'insisterai pas sur les avantages de cette nouvelle table

*

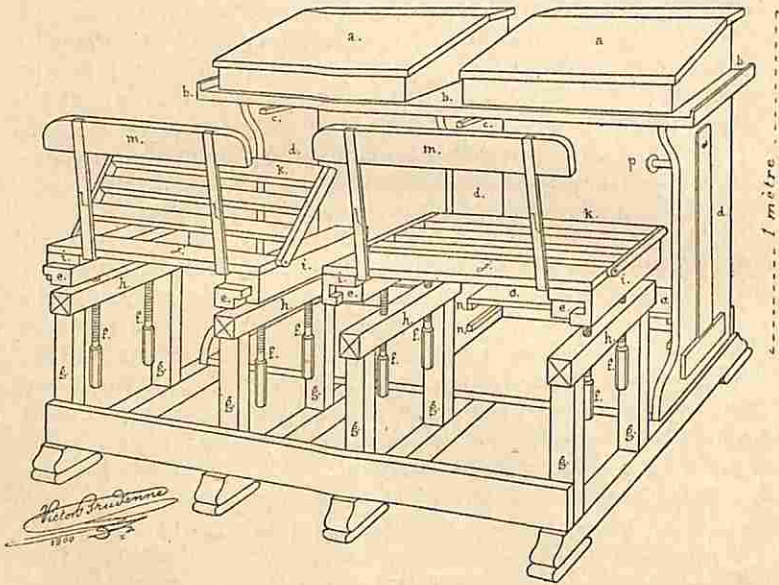
scolaire hygiénique qui vont vous être démontrés; mais je me bornerai à constater que d'une hauteur invariable, ce qui rend l'aspect et la surveillance de la classe uniformes et possibles, c'est la position seule de l'élève qui varie, avançant, reculant, s'élevant, s'abaissant par des ajustages, des vis appropriés et mus par le maître... avantages qui me paraissent réaliser l'idéal scolaire et hygiénique de l'enfance. »

Ainsi qu'on le voit, il ne s'agit nullement là d'une affaire commerciale; et le serait-elle, qu'il ne conviendrait pas autrement de s'en préoccuper, pas plus qu'on ne l'a fait pour la table de M. FÉRET qui a eu et a encore grand succès, mais de voir l'intérêt supérieur de nos enfants et des générations futures.

M. BRUDENNE offre gracieusement son invention à l'Etat, et si celui-ci tarde trop, les institutions particulières ou les familles nombreuses qui instruisent chez elles leurs enfants y peuvent d'ores et déjà recourir.

Au reste, voici la description de cette table :

La Table scolaire hygiénique, par sa construction et ses dispositions particulières, remplit les conditions essentielles de l'hygiène scolaire en permettant aux élèves de donner à leur corps la posi-



tion naturelle qu'il doit constamment occuper, suivant leur taille et le genre de travail qu'ils accomplissent.

La Table scolaire hygiénique permet aussi d'alterner le travail assis et le travail debout (ce qui n'avait jamais pu s'obtenir jusqu'à présent).

Le dessin ci-contre est une vue perspective de l'arrière de la table, c'est-à-dire du côté des sièges.

La table comporte deux pupitres (*a*) placés sur le dessus d'une table horizontale (*b*) et à une certaine distance l'un de l'autre de manière que les élèves puissent placer entre eux et en sûreté les boîtes de compas, de couleurs, les godets et aussi les diverses bouteilles d'encre à dessin... etc., jusque-là exposés à être renversés ou jetés à terre pendant la manœuvre des planches, équerres ou règles à dessin.

Le dessin (*b*) de la table prolongé à droite et à gauche et pourvu de rebords peut également recevoir les porte-plumes, crayons, canif, gommes et autres accessoires d'écolier.

Sous la planchette (*b*) de la table, dans les rainures *ad hoc* (*c*) peuvent être rangés une planche et un carton à dessin. A droite et à gauche de la table, sur ses montants (*d*) se trouvent des crochets destinés à recevoir les équerres ou les règles à dessin, de façon que les élèves aient constamment sous la main tout ce qui est indispensable au travail ordinaire de classe.

A l'intérieur des montants (*d*) se trouvent des porte-manteaux (*p*) pour accrocher les chapeaux ou casquettes, vêtements, foulards, cache-nez et autres objets de toilette, cela évitant ainsi l'encombrement des murs de classe et surtout le va-et-vient bruyant provenant des déplacements forcés pour aller porter ou reprendre ces objets.

Les pupitres de la Table scolaire hygiénique sont placés à environ un mètre du sol, et cela dans un double but : 1^o permettre au professeur de surveiller efficacement le travail de ses élèves, de le corriger même en cours d'exécution, sans forcer le maître à se tenir constamment courbé, comme avec l'ancien matériel scolaire; 2^o permettre à l'élève de se tenir devant la table lorsque le besoin s'en fera sentir et que le professeur désirera alterner les travaux assis et les travaux debout (dessin géométrique, lavis, cartographie, etc.).

Dans le but de permettre à l'élève la position naturelle du corps que réclame le genre de travail qu'il exécute et aussi pour s'adapter à sa taille..., le siège est disposé de manière à pouvoir monter ou descendre à volonté. En outre, le siège peut coulisser, soit en avant, soit en arrière; à cet effet, il se compose de deux coulisseaux (*ee*) dans lesquels se tournent les extrémités des vis (*f*) qui, d'autre part, se vissent dans les barres transversales (*h*) des pieds (*g*) du siège. Sur ces coulisseaux (*ee*) peuvent se déplacer des coulisses (*i*), reliées entre elles par une traverse (*j*) qui est située à l'arrière du siège.

Le dessus du siège (*k*) est composé de barreaux de bois, pour éviter l'échauffement de la cuisse; il est articulé près de la traverse (*j*) de manière à pouvoir être relevé, totalement, contre les montants (*l*) du dossier (*m*).

Des tasseaux (*nn*) disposés les uns au-dessus des autres per-

mettent de placer une planchette (o) à des hauteurs différentes, mais toujours de façon que l'élève puisse faire reposer ses pieds, à plat, dans une position normale et... suivant la longueur de ses jambes.

D'après ces dispositions, on comprend aisément qu'il sera possible désormais de *faire occuper à l'élève une position normale du travail*, suivant sa taille, en montant ou en abaissant le siège au moyen des vis (f) et en plaçant la planchette (o) à la hauteur voulue. De plus, la faculté de pouvoir reculer ou avancer le siège (k) permettra à l'élève de s'approcher de son pupitre pour les travaux d'écriture et (restant toujours assis) de s'en éloigner pour, par exemple, disposer sur ses genoux un carton à dessin, tenu dès lors presque verticalement, se trouvant appuyé sur le bord antérieur de la table et permettant ainsi le dessin à vue (d'après nature ou d'après la bosse), tandis que le dessin géométrique, le lavis, seront faits sur la planche à dessin posée sur le pupitre même, l'élève se tenant alors debout.

On le voit, la Table scolaire hygiénique de l'Exposition universelle de 1900 répond absolument à toutes les règles de l'hygiène scolaire et... à tous les besoins pédagogiques, quels qu'ils soient.

En outre, le maître ne se courbe plus, vu la hauteur convenable des tables, et se fatigue moins, ce qui n'est pas négligeable, tant pour lui que pour l'élève, car le maître fatigué est bien près d'être un mauvais maître !

Les élèves, groupés deux par deux, sortent, s'il le faut, facilement et sans bruit des tables, sans troubler ni déranger les voisins.

* *

Quelques considérations générales peuvent encore trouver ici leur place et montrer notre illogisme scolaire, produisant une incurvation néfaste de la moelle, une congestion des organes abdominaux comprimés.

L'armée, l'Etat, qui ont besoin d'hommes forts, ne pourraient-ils donc s'intéresser à leur... pépinière de solides sujets?... Ne pourraient-ils donc s'intéresser au mobilier scolaire... ce *tuteur actuel de nos jeunes gens*... tuteur né... presque avec Charlemagne (*il y a onze cents ans!!!*) et qui, depuis, est resté ce qu'il était à sa naissance : UN BANC RIGIDE, LE MÊME POUR TOUS... (*grands ou petits, gros ou minces*) .. un banc rigide, meurtrissant notre enfance au lieu de favoriser la croissance normale de notre corps ?

Est-ce que les soldats pourraient se battre avec avantage, aujourd'hui, si on leur avait laissé les casse-têtes, les haches, les arcs et les flèches d'autrefois ?

Est-ce que les écoliers pourront toujours fournir l'énorme labeur qu'on exige d'eux si on continue à leur imposer le supplice sans nom de *l'altération de la vue*, de *l'écrasement incessant des or-*

ganes, de la *déformation extérieure du corps*... tout cela, dû à la défectuosité flagrante du matériel scolaire ?

Aux cavaliers, l'armée donne de *bons chevaux* ; aux soldats elle donne de *bons fusils* ; aux artilleurs elle donne de *bons canons* ; aux ouvriers... , quelle que soit leur profession... on donne de *bons outils* !...

Et aux écoliers ? Aux écoliers on laisse un matériel suranné, les fatiguant beaucoup, altérant leur vue, courbant leur dos, les rendant bossus, phthisiques parfois, déformant, en tous cas, leur corps et par suite déprimant nécessairement tous leurs organes.

Et qui sait si la folie, la neurasthénie, attribuées et souvent attribuables au surmenage intellectuel, ne sont pas dues quelque peu — peut-être beaucoup — à cette congestion des organes par défectuosité du mobilier scolaire (1) ?

Aux écoliers, ne pourrait-on donner... un *bon matériel scolaire, de bonnes tables surtout*?... alors que tout le monde, autour d'eux, est pourvu des derniers perfectionnements de la science ?

Nous ne dirons pas que signaler ces élémentaires desiderata, c'est en pouvoit espérer, à bref délai, la réalisation par l'Etat ! L'administration n'est généralement pas pressée, et si un député influent ne prend en mains la réforme proposée, on n'est pas prêt de la voir aboutir ! Cependant la question est dans l'air : l'Académie de médecine ne s'en désintéressera pas, et je n'en veux pour preuve que cet extrait du *Bulletin de l'Académie de Médecine* (séance du 22 janvier 1901), que beaucoup de médecins ont dû recevoir comme moi, sur une présentation d'appareil : *Appareil de contention pour prévenir les attitudes vicieuses et les déformations chez les élèves violonistes*, et où M. J.-V. LABORDE, le distingué physiologiste, s'est occupé d'une question du même ordre, quoique moins importante, vu la relative minorité des élèves violonistes, par rapport aux autres élèves de tout ordre, tous intéressants d'ailleurs :

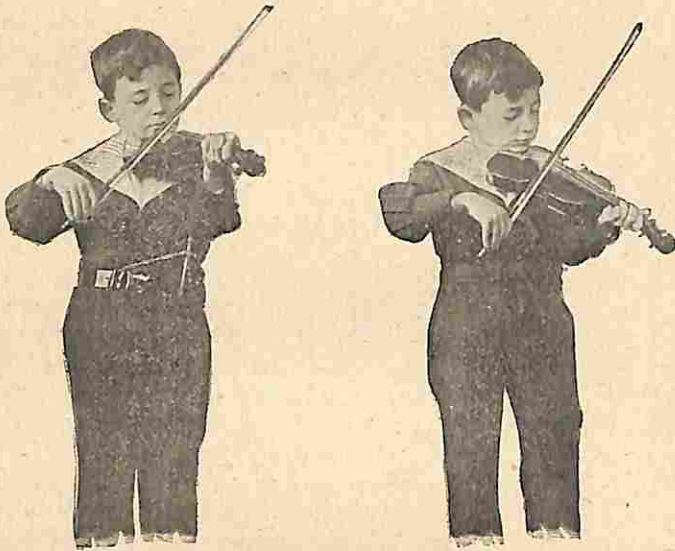
« Parmi les causes d'ordre professionnel, dit l'éminent académicien, et purement fantaisiste et d'agrément, capables d'engendrer des déformations, il en est une qui mérite plus d'attention qu'on ne lui en accorde d'habitude : il s'agit de l'apprentissage et du jeu du *violon* chez les jeunes sujets.

« Il arrive en effet, fréquemment, que le médecin se croit obligé d'interdire l'étude du violon à des enfants chez lesquels diverses causes prédisposantes (faiblesse générale, croissance rapide, hérédité, etc.) font redouter une *déviation de la colonne vertébrale*, ou qui déjà ont contracté une *attitude vicieuse* par le fait d'une boiterie, d'un torticolis, de douleurs rhumatismales, ou encore pendant la station assise nécessaire pour différents travaux.

(1) D' FOVEAU DE COURMELLES : *Comment on se défend de la neurasthénie*, 1 br. in-8°, 50 p. Paris, 1900 ; *Comment on se défend de la folie*, 1 broch. in-8°, 70 p. Paris, 1901.

« D'autre part, la position même du bras exigée par l'apprentissage et le jeu du violon fatigue souvent les élèves, avant qu'ils en aient acquis l'habitude, et est l'origine d'inclinaisons fâcheuses, même chez ceux qui semblent s'y être habitués, mais qui en font leur carrière et consacrent de longues heures, soit à l'étude, soit à l'exercice de leur profession.

« Or, j'ai eu l'occasion, grâce à l'intervention d'un ancien et très distingué collègue, M. le D^r LELION, qui s'est très opportunément occupé de cette question, d'avoir sous les yeux un appareil très simple, dont l'application m'a paru si utile que je crois devoir le présenter ici, et en recommander vivement l'emploi.



« C'est à un violoniste de profession, aussi distingué que modeste, M. ALTERMANN, qu'est dû ce petit appareil ingénieux.

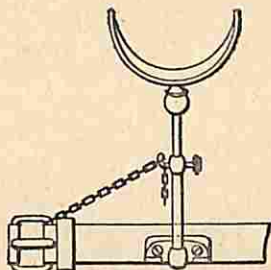
« Il consiste, comme on le voit, en un *demi-cercle* qui embrasse la partie inférieure du bras, un peu au-dessus du coude, et qui, d'autre part, est fixé à une *ceinture* par une tige susceptible de s'allonger suivant la longueur du bras lui-même.

« *L'appui-bras*, comme l'indique son dispositif, sert, en effet, de point d'appui au bras, prévient la fatigue musculaire, empêche l'élévation de l'épaule, enfin donne au bras, dès le début, la position classique qu'il doit avoir pour tirer de l'instrument tout le parti qu'on est en droit d'obtenir.

« On peut constater l'action de redressement immédiat et de ses conséquences sur l'attitude, à la fois artistique et de contention préventive, en comparant les deux photographies instantanées que je mets sous vos yeux, et dont l'une représente le petit violoniste en position visiblement défectueuse de tenue du violon

sans *l'appui-bras*; et la seconde le montre en tenue redressée et parfaite, grâce à l'application de l'appareil.

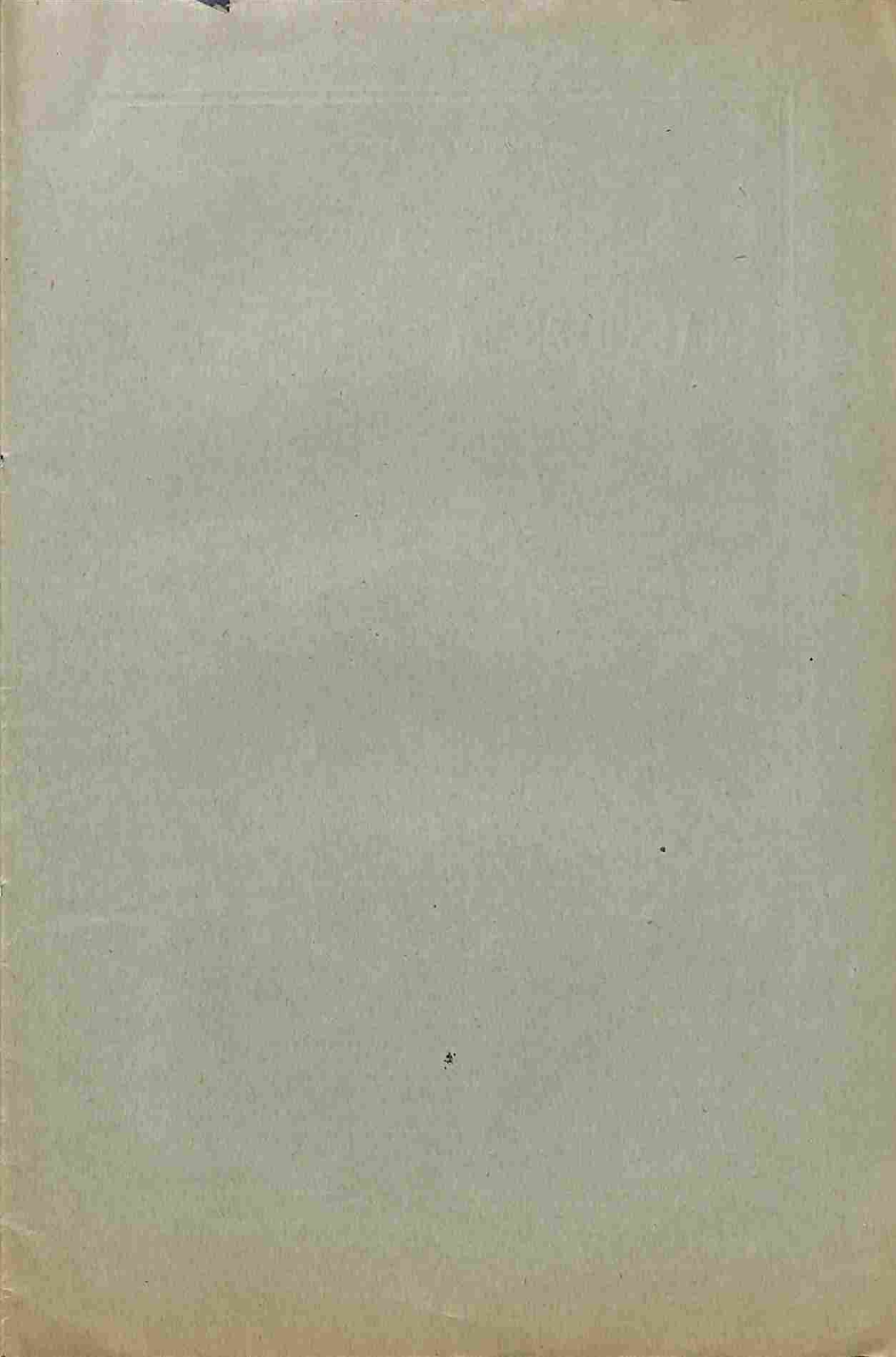
« Il n'est pas hors de propos d'ajouter, pour justifier l'intervention vraiment utilitaire de ce petit appareil, qu'elle a reçu l'approbation de maîtres violonistes tels que MM. LEFORT, BERTHELIER, professeurs au Conservatoire, et de MM. WITHE, le vir-



tuose bien connu, et SÉCHIARI, le premier violon des concerts Lamoureux, auxquels il appartient, d'ailleurs, d'en régler l'emploi, à la suite de l'indication et des conseils compétents des médecins. »

Nous aurions cru être incomplet en ne donnant pas l'extrait qui précède, sans nous préoccuper si l'inventeur, que nous ne connaissons absolument pas, entend ou non tirer profit de son invention ; nous pouvons d'ailleurs nous retrancher derrière l'autorité et l'honorabilité de l'éminent physiologiste qui la préconise. Qu'il soit frappé, comme nous, de l'importance organique que présentent les positions scolaires de l'enfant et de l'adolescent ; qu'il les veuille rendre le moins défectueux possible, par des tables ou des appareils de contention déterminés, rien de plus juste ; et il serait à désirer, pour l'amélioration intellectuelle et morale des enfants, que des transformations dans ce domaine soient réalisées, remplaçant les stériles discussions trop nombreuses de l'heure présente !





DEUXIÈME TIRAGE

SÉMÉIOLOGIE ET DIAGNOSTIC
DES
MALADIES DE L'ENFANCE

PAR

A.-NIL FILATOW

*Professeur de pédiatrie à l'Université de Moscou
Directeur et Médecin en chef de l'hôpital d'Enfants de Chloundow*

TRADUIT SUR LA 4^e ÉDITION RUSSE SOUS LA DIRECTION DU

D^r E. PÉRIER

RÉDACTEUR EN CHEF DES « *Annales de Médecine et Chirurgie infantiles* »

LES ANNALES

DE

MÉDECINE ET CHIRURGIE INFANTILES

Paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

PARIS et DÉPARTEMENTS. 10 francs.
ÉTRANGER. 12 francs.

Les Annales de Médecine et Chirurgie infantiles forment, en une année, un fort gros volume de 1000 pages environ.

Rédigées pour les praticiens, elles contiennent des articles et leçons cliniques, des travaux originaux sur les questions plus particulièrement d'actualité. Sous la rubrique : **Pratique journalière**, on trouvera tous les faits et traitements nouveaux qui paraissent dans le monde entier et qui peuvent être utiles aux praticiens appelés à faire de la médecine ou de la chirurgie infantiles.

Tous les abonnés peuvent profiter de la prime : **Séméiologie et diagnostic des maladies de l'Enfance de Filatow**, 2^e tirage, au prix de 6 fr., au lieu de 14.